

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARIKAH »

Siège Abidjan, Adjamé, Abidjan Adjamé Renault
Black Marche de Cola en Face de Mondial Cycle 26 BP
1325 ABIDJAN 26,, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 13 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARIKAH »

Objet : - TRANSPORT, QUINCAILLERIE GENERALE, ACHAT ET VENTE, PRESTATION DE SERVICES ET DIVERSES.

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens

meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de

commerce.

- La prise de participation dans toute société existante

ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, Abidjan Adjamé Renault Black Marche de Cola en Face de Mondial Cycle 26 BP 1325 ABIDJAN 26,, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M BOURGI RABIH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03311 du 22/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23678/GTCA/RC/2023 du 22/03/2023

